



Plus Haut ! Plus Fort ! Plus Sport !

**REGLEMENTS SPORTIFS
PARTICULIERS
DU
COMITE DEPARTEMENTAL
DU NORD DE BASKET BALL**



Saison 2021-2022

Titre I : L'Organisation des Championnats

Le Comité Départemental du Nord met en place les championnats suivants :

Pré-Régionale Fém.	2 poules de 10	Pré-Régionale Mas.	5 poules de 10
Départementale 2 Fém.	3 poules de 10	Départementale 2 Mas.	6 poules de 10
Départementale 3 Fém.	4 poules de 8	Départementale 3 Mas.	10 poules de 10
Départementale U18 Fém.	2 Poules de 8	Départementale U17 Mas.	3 poules de 8
Départementale U18-2 Fém.	4 Poules de 10	Départementale U17-2 Mas.	3 Poules de 8
		Départementale U17-3 Mas.	7 Poules de 8
Départementale U15 Fém.	2 poules de 6	Départementale U15 Mas.	2 poules de 6
Départementale U13-2 Fém.	2 poules de 6	Départementale U13-2 Mas.	2 poules de 6
Départementale U13 Fém.	2 poules de 6	Départementale U13-P2 Mas.	2 poules de 8
Départementale U13-2-P2 Fém.	2 poules de 6	Départementale U13-2-P2 Mas.	2 poules de 6
Départementale Fém. U11-2	2 poules de 4	Départementale Mas. U11-2	2 poules de 6

Article 1 : Durée, Date et Horaire

1.1 Durée

Toutes les durées s'entendent en temps de jeu effectif.

Catégorie d'âge	Temps de jeu	Prolongation	Tirs à 3 pts	Temps Morts	Intervalles
U11 Poussin(e)s	4x 6mn	NON (*)	6,25 m	Deux (2) / équipe En 1 ^{ère} mi-temps	Une (1) mn entre les périodes (1 et 2), (3 et 4)
U13 Benjamin(e)s	4x 7 mn			Trois (3) / équipe En 2 ^{ème} mi-temps	Cinq (5) mn entre les périodes (2 et 3)
U15 Minimes	2x 16 mn	5 mn (*)	6,75 m	Deux (2) / équipe En 1 ^{ère} mi-temps	Dix (10) mn entre les mi-temps
U17 et plus Cadet(te)s Juniors Seniors	2x 20 mn			Trois (3) / équipe En 2 ^{ème} mi-temps	Cinq mn entre la 2 ^{ème} mi-temps et la prolongation Deux (2) mn entre les prolongations

Prolongations (*): Pour les prolongations, les équipes conserveront le même panier que lors de la dernière période jouée.

- En U11 et U13, le résultat nul est autorisé. Il n'y aura prolongation que pour les rencontres à élimination directe. Il y aura alors autant de prolongations de trois (3) minutes que nécessaire pour obtenir un score positif.

- Pour les autres catégories d'âge, il n'y a pas de résultat nul au cours des Phases Qualificatives. Il y aura autant de prolongations que nécessaire pour obtenir un score positif.

En cas de score serré à la fin d'une rencontre l'arbitre demandera aux deux équipes de ne pas rentrer au vestiaire tant qu'il n'aura pas vérifié la justesse du score sur la feuille de marque.

Lors des Phases Finales, à l'issue des rencontres qualificatives par match Aller / Retour, les équipes seront départagées par le point-avantage calculé sur ces deux rencontres.

En cas d'égalité de point-avantage, il sera joué une prolongation ou autant que nécessaire à l'obtention d'un score positif pour l'une ou l'autre équipe.

1.2 Horaire

Principe

La programmation des rencontres, est faite par la commission sportive sous l'autorité du Bureau Départemental.

L'horaire officiel est fixé chaque saison par le Bureau Départemental pour chaque division de championnat

HORAIRES OFFICIELS							
SAMEDI				DIMANCHE			
15 h 30	17 h 00	18 h 30	20 h 30	9 h 00	10 h 30	14 h 00	16 h 00
DFU13	DFU15	DMU17	DM3		DFU18		PRF
DFU13-2	DFU15-2	DMU17-3			DFU18-2		PRM
DMU13	DMU15	DF3			DMU17-2		DM2
DMU13-2					DF2		
DFU11							
DMU11							

Avant l'établissement des calendriers définitifs, un groupement sportif peut proposer un horaire particulier, valable toute la saison, pour chacune de ses équipes au regard des circonstances locales d'organisation. Ces horaires devront permettre à son adversaire un déplacement dans des délais raisonnables. Cette proposition devra faire l'objet de l'accord de la Commission sportive.

Les rencontres des championnats gérés par la Commission Sportive Départementale sont prioritaires sur les rencontres gérées par les Districts.

Après accord des clubs concernés, les rencontres peuvent se dérouler soit le vendredi et le samedi à une heure ne pouvant excéder 20h 30, soit le dimanche à une heure ne pouvant excéder 16h 30.

Dans le cas de rencontres couplées, il est nécessaire de prévoir un intervalle de 1h 30 entre le début de chaque rencontre.

Il ne sera accordé aucune dérogation pour les rencontres de la dernière journée de championnat qui devront toutes avoir lieu le samedi ou le dimanche à la date du dernier week-end de championnat.

La Commission Sportive pourra imposer un horaire de rencontre différent de l'horaire officiel pour tous les cas particuliers qui lui seraient soumis.

1.3 Dates

Les dates des journées de championnat font l'objet d'une parution annuelle, cf. Calendrier Général. Des journées « Intempéries » sont réservées au calendrier dans l'hypothèse d'une remise de journée sportive, elles sont programmées aux : **19-20 février 2022** **09-10 avril 2022.**

Les dérogations éventuellement accordées pour ces dates seront automatiquement annulées en cas de remise des rencontres en raison des conditions météorologiques et replacées à leur date initiale.

Les rencontres de phase finale pour l'attribution des titres de champion débiteront les : **14-15 mai 2022**

Les finales départementales auront lieu les : **04-05 juin 2022**

Ne pourront participer aux phases finales et aux finales pour le titre que les équipes ayant notifié à la commission sportive leur volonté d'accéder à la division supérieure la saison suivante.

Article 2 : Règles de Participation Spécifiques Mini Basket

2.1 Le nombre de joueurs inscrits sur la feuille de marque doit être de cinq (5) au minimum et dix (10) au maximum.

Tous les joueurs inscrits doivent participer au moins à une période entière.

- 2.2 Les remplacements de joueur(s), sauf malades ou blessés, ne sont autorisés que lorsque tous les joueurs inscrits sur la feuille de marque ont participé à au moins une période entière.
- 2.3 Un joueur malade ou blessé, qui devra quitter le terrain, pourra être remplacé immédiatement même s'il ne remplit pas les conditions énoncées ci-dessus.
Le joueur remplacé sera considéré comme ayant participé à une période entière, ce qui ne sera pas le cas de son remplaçant.
- 2.4 Un joueur éliminé pour cinq (5) fautes pourra être remplacé dans les conditions exposées à l'alinéa 2.4.
- 2.5 Des joueuses Poussines sont autorisées à jouer dans une équipe de Poussins pour les divisions D5 et D6, sous réserve des dispositions suivantes :
1. Le club n'a aucune équipe Poussines engagée dans les Championnats,
 2. Il ne peut y avoir plus de trois (3) poussines inscrites sur la feuille de marque,
- Si cette équipe peut accéder à la division supérieure à l'issue de la première phase, elle pourra le faire dans les mêmes conditions.
Elle comptera comme équipe de Jeunes au titre de l'Article 1.1 des Règlements Sportifs Généraux.
- 2.6 Les joueurs Poussins sont interdits en championnat Poussines.
- 2.7 La mixité n'est pas autorisée en U13.
- 2.8 Les réclamations ne sont pas admises dans les épreuves sportives des catégories U13 et inférieures.

Article 3 : Participation aux Phases Finales des Joueurs Non Brûlés (Ajout)

- 3.1 Un joueur non brûlé, licencié et qualifié au début de la saison ou en cours, qui aura participé au moins à une rencontre d'un championnat national ou régional ne pourra participer aux phases finales départementales que s'il a disputé au moins les deux-tiers (2/3) des rencontres jouées par l'équipe concernée, durant la phase qualificative du championnat, depuis sa qualification.
- 3.2 Pour un championnat organisé en deux phases, celles-ci sont comptabilisées comme une seule.
Le nombre de rencontres demandé est adapté en fonction du nombre d'exempts que pourrait compter la poule concernée.
Pour des poules complètes, il s'établit comme suit :

Nbre Equipes / Poule	6 (2phases)	8	10	12	14
Nbre total rencontres	20	14	18	22	26
Nbre minimum participations	13	10	12	14	18

Article 4 : Phases Finales des Championnats Départementaux

- 4.1 Lorsque les rencontres se jouent sur une rencontre sèche, il ne peut y avoir de résultat nul et les équipes joueront le nombre de prolongations nécessaires à l'obtention d'un résultat positif.
- 4.2 Lorsque les rencontres se jouent en aller/retour, il peut y avoir un résultat nul sur la rencontre aller. Il pourra y avoir une prolongation ou plus lors de la rencontre retour si le nombre de points marqués par les deux équipes lors des deux rencontres est identique.
- 4.3 Les Finales départementales auront lieu les : **04-05 juin 2022**
Elles se jouent en un seul match.
- 4.4 Les vainqueurs des Finales départementales sont proclamés Champions Départementaux de leur championnat pour la saison en cours.

4.5 Les vainqueurs des Finales départementales de Pré-Régionale seront proclamés Champions du Nord pour la saison en cours.

Le club vainqueur se verra remettre pour une saison un Trophée qu'il lui appartiendra de restituer au Comité du Nord au plus tard 15 jours avant la date de l'Assemblée Générale des Clubs de la saison suivante.

Un club qui gagnerait pour la troisième fois le titre de Champion du Nord se verra définitivement attribuer le trophée correspondant.

4.6 Pour la saison en cours, les qualifiés pour participer aux rencontres des phases finales sont :

Divisions	Qualifiés	Formules
PR F	4 équipes : 1 ^{er} et 2 ^{ème} de chaque poule	½ finales par matchs aller / retour
PR M	4 équipes : 4 meilleurs 1 ^{ers}	½ finales par matchs aller / retour
DF 2	4 équipes : 1 ^{er} de chaque poule + meilleur 2 ^{ème}	½ finales par matchs aller / retour
DM 2	8 équipes : 1 ^{er} de chaque poule + 2 meilleurs 2 ^{èmes}	¼ et ½ finales par matchs secs
DF 3	4 équipes : 1 ^{er} de chaque poule	½ finales par matchs aller / retour
DM 3	8 équipes : 8 meilleurs 1 ^{ers}	¼ et ½ finales par matchs secs
U18 F	4 équipes : 1 ^{er} et 2 ^{ème} de chaque poule	½ finales par matchs aller / retour
U18-2 F	4 équipes : 1 ^{er} et 2 ^{ème} de chaque poule	½ finales par matchs aller / retour
U18 M	4 équipes : 1 ^{ers} de poules et meilleur 2 ^{ème}	½ finales par matchs aller / retour
U17 M	4 équipes : 1 ^{ers} de poule et meilleur 2 ^{ème}	½ finales par matchs aller / retour
U17-2 M	4 équipes : 1 ^{ers} de poules et meilleur 2 ^{ème}	½ finales par matchs aller / retour
U17-3 M	8 équipes : 1 ^{ers} de poules et meilleur 2 ^{ème}	¼ et ½ finales par matchs secs
U15 F	2 équipes : 1 ^{er} et 2 ^{ème} de chaque poule	½ finales par matchs aller / retour
U15 M	2 équipes : 1 ^{er} et 2 ^{ème} de chaque poule	½ finales par matchs aller / retour
U13 F	2 équipes : 1 ^{er} et 2 ^{ème} de chaque poule	½ finales par matchs aller / retour
U13-2 F	2 équipes : 1 ^{er} et 2 ^{ème} de chaque poule	½ finales par matchs aller / retour
U13 M	2 équipes : 1 ^{er} et 2 ^{ème} de chaque poule	½ finales par matchs aller / retour
U13-2 F	2 équipes : 1 ^{er} et 2 ^{ème} de chaque poule	½ finales par matchs aller / retour
U11 F	2 équipes : 1 ^{er} et 2 ^{ème} de chaque poule	½ finales par matchs aller / retour
U11 M	2 équipes : 1 ^{er} et 2 ^{ème} de chaque poule	½ finales par matchs aller / retour

A l'issue des phases qualificatives, les équipes classées au même rang dans une division seront classées entre elles à l'aide du quotient FIBA.

4.7 Ordre des rencontres

Pour chaque division, les équipes ayant terminé au même rang sont classées au quotient FIBA.

Exemples : x équipes 1^{ères} qualifiées, classement de M1.1 à M1.x ou place + poule (A / B)
 x meilleures équipes 2^{èmes} qualifiées, classement de m2.1 à M2.x
 V = Vainqueur du ¼ de finale,

S'il y a ¼ et ½ finales, les rencontres se jouent par match sec.

S'il n'y a que des ½ finales, les rencontres se joueront par aller / retour.

CHAMP.	¼ DE FINALE	½ FINALE	CHAMP.	¼ DE FINALE	½ FINALE
PRF		2 ^e B / 1 ^{er} A 2 ^e A / 1 ^{er} B	PRM		M1.4/M1.1 M1.3/M1.2
D2 F		M2.1/M1.1 M1.3/M1.2	D2 M	A= M1.1/M2.2 B= M1.2/M2.1 C= M1.3/M1.6 D= M1.4/M1.5	V A / V D V B / V C
D3 F		M1.4/M1.1 M1.3/M1.2	D3 M	A= M1.1/M1.8 B= M1.2/M1.7 C= M1.3/M1.6 D= M1.4/M1.5	V A / V D V B / V C

CHAMP.	¼ DE FINALE	½ FINALE	CHAMP.	¼ DE FINALE	½ FINALE
U18 F		2 ^e B / 1 ^{er} A 2 ^e A / 1 ^{er} B	U17 M		M2.1/M1.1 M1.3/M1.2
U18-2 F		2 ^e B / 1 ^{er} A 2 ^e A / 1 ^{er} B	U17-2 M		M2.1/M1.1 M1.3/M1.2
			U17-3 M	A= M1.1/M2.1 B= M1.2/M1.7 C= M1.3/M1.6 D= M1.4/M1.5	V A / V D V B / V C
U15 F		2 ^e B / 1 ^{er} A 2 ^e A / 1 ^{er} B	U15 M		2 ^e B / 1 ^{er} A 2 ^e A / 1 ^{er} B
U13 F		2 ^e B / 1 ^{er} A 2 ^e A / 1 ^{er} B	U13 M		2 ^e B / 1 ^{er} A 2 ^e A / 1 ^{er} B
U13-2 F		2 ^e B / 1 ^{er} A 2 ^e A / 1 ^{er} B	U13-2 M		2 ^e B / 1 ^{er} A 2 ^e A / 1 ^{er} B
U11 F		2 ^e B / 1 ^{er} A 2 ^e A / 1 ^{er} B	U11 M		2 ^e B / 1 ^{er} A 2 ^e A / 1 ^{er} B

Article 5 : Montées et Descentes des Championnats Départementaux

- 5.1 Le 1^{er} de chaque poule à l'issue de la saison régulière de championnat accède à la division supérieure. Il ne saurait y avoir de montée éventuelle au-delà de la 3^{ème} place dans une poule du championnat.
- 5.2 Le dernier de chaque poule à l'issue de la phase régulière de championnat descend dans la division inférieure sans qu'il y ait possibilité de repêchage. En cas de poule incomplète, c'est le dernier classé qui descendra sans possibilité de repêchage.
- 5.3 En fonction des besoins, en fonction des championnats régionaux, il peut y avoir des montées et descentes supplémentaires dans les différentes divisions. Elles seront déterminées par le ranking des équipes à égalité dans une division.
- 5.4 Prévisions de montées et descentes pour la saison en cours :

MONTEES DANS LA DIVISION SUPERIEURE			
PRF	4 équipes : 1 ^{er} et 2 ^{ème} de poule	PRM	5 équipes : 1 ^{er} de poule
D2 F	3 équipes : 1 ^{er} de poule	D2 M	12 équipes : 1 ^{er} et 2 ^{ème} de poule
D3 F	4 équipes : 1 ^{er} de poule	D3 M	15 équipes : 1 ^{er} de poule / 6 meilleurs 2 ^{èmes}
U18 F	2 équipes en U20 : 1 ^{er} de poule*	U17 M	2 équipes en U20 : 2 meilleurs 1 ^{ers}
U18-2 F	4 équipes : 1 ^{er} de poule*	U17-2 M	3 équipes : 1 ^{ers} de poule*
		U17-3 M	7 équipes : 1 ^{ers} de poule*
U15 F	2 équipes en U18 Région : 1 ^{er} poule*	U15 M	2 équipes en U17 Région : 1 ^{ers} de poule*
U13 F	A VENIR	U13 M	2 équipes en U15 Région : 1 ^{ers} de poule*

(*) A confirmer

DESCENTES DANS LA DIVISION INFÉRIEURE			
PRF	6 équipes : 3 derniers de poule	PRM	15 équipes : 3 derniers de poule
D2 F	9 équipes : 3 derniers de poule	D2 M	18 équipes : 3 derniers de poule
U18 F	4 équipes : 2 derniers de poule*	U17 M	3 équipes : 3 derniers de poule*
		U17-2 M	7 équipes : 6 derniers + moins bon 7 ^{ème} *
U15 F	4 équipes : 2 derniers de poule*	U15 M	4 équipes : 2 deniers de poule*
U13 F	A VENIR	U13 M	A VENIR

(*) A confirmer

Le présent Règlement, a été adopté par le Bureau Directeur du 6 novembre 2021 et s'applique à cette date. Il abroge toute disposition antérieure.